



TRAITEMENT RADICULAIRE

Vous venez de recevoir un traitement interne de la racine, consécutif à la dévitalisation de votre dent.

Cet acte opératoire est destiné à retirer, par un alésage soigneux, tous les tissus putrescibles pour assainir le canal. Il permet ainsi d'éviter des lésions à l'apex de votre dent et au niveau du parodonte (élément de soutien de la dent).

Grâce au parodonte, votre dent n'est pas « morte ». Elle continue de vivre dans son environnement.

La désinfection et l'obturation des canaux radiculaires, provoquent souvent une irritation inévitable.

Si vous ressentez une sensibilité de votre dent lors de la mastication (arthrite), il n'y a pas lieu de vous alarmer. Elle sera passagère et s'estompera spontanément, en deux ou trois jours.

De même, un léger gonflement de la joue ou une rougeur de la gencive en regard de votre dent, ne sont pas inquiétants. Vous pouvez prendre un anti-inflammatoire (aspirine, advil,...) à raison de 3 à 4 comprimés par jour.

La dent dévitalisée doit être protégée par une couronne pour éviter la fracture en effet 80% des dents dévitalisées se fracturent dans les cinq ans, il faut alors les extraire. Une couronne évite la fracture, restaure l'esthétique, permet la mastication et consolide les dents voisines.